

comptes 1999

de la Ville de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, contacter Francis Thévoz, directeur des finances,
tél. : 021 315 42 00**

Lausanne, le 19 avril 2000

introduction

Le bouclage des comptes 1999 laisse apparaître un résultat beaucoup plus satisfaisant que les prévisions budgétaires ne le suggéraient. L'**excédent des charges de fonctionnement** qui atteignait 49,3 millions lors du vote initial du budget a été aggravé ensuite à 63,1 millions par les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice. Il est finalement, au bouclage, de **37,7 millions**.

Le montant des investissements (dépense nette) a été ramené de 119,9 à 108 millions. On parvient ainsi à ménager un autofinancement de 61 millions (56,6 % des investissements sont donc autofinancés). Il n'en reste pas moins une insuffisance de capitaux de 46,9 millions de francs, somme inférieure à celle de 1998 mais qui augmente d'autant notre endettement.

compte administratif

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes 1999 :

(Fonctionnement et investissements du patrimoine administratif)

COMPTES 1998	BUDGET 1999		COMPTES 1999	ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
		COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS
1 280 880 530,66	1 305 735 400	Total des charges	1 284 694 712,34	-21 040 687,66
1 229 232 574,93	1 242 583 500	Total des revenus		1 246 955 766,99
51 647 955,73	63 151 900	Excédent de charges		37 738 945,35
		COMPTE DES INVESTISSEMENTS	DEPENSES	RECETTES
87 480 412,63	135 349 100	Total des dépenses	116 368 858,58	-18 980 241,42
7 752 536,10	15 363 000	Total des recettes		8 409 741,35
79 727 876,53	119 986 100	Investissements nets		107 959 117,23
		FINANCEMENT		
-79 727 876,53	-119 986 100	Investissements nets	107 959 117,23	-12 026 982,77
120 799 390,73	104 189 200 *	Amortissements		104 111 567,72
-40 736 835,00	-8 414 400 *	Mouvement sur les provisions et fonds de réserve	5 314 648,71	-3 099 751,29
-51 647 955,73	-63 151 900 *	Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	37 738 945,35	-25 412 954,65
-51 313 276,53	-87 363 200	Insuffisance d'autofinancement		46 901 143,57
28 414 600,00	32 622 900 *	Autofinancement		61 057 973,66
				28 435 073,66

compte de fonctionnement

Comparé au budget, le compte de fonctionnement de 1999 se présente globalement comme suit :

	<u>Charges</u>	<u>Revenus</u>	<u>Excédent des charges</u>
Budget initial	1 291 483 200,00	1 242 172 000,00	49 311 200,00
Crédits supplémentaires	14 252 200,00	411 500,00	13 840 700,00
Budget final	1 305 735 400,00	1 242 583 500,00	63 151 900,00
Comptes 1999	1 284 694 712,34	1 246 955 766,99	37 738 945,35
Ecarts	-21 040 687,66	4 372 266,99	-25 412 954,65
	-1,61 %	0,35 %	-40,24%

L'amélioration de l'excédent des charges de 25 millions s'explique par une **diminution de ces charges** (- 1,61 %) et par une **augmentation des recettes** (+ 0,35 %).

L'effort consenti au niveau des **charges salariales** a dépassé les prévisions (- 14,1 millions au lieu des - 12 millions prévus). Les économies réalisées dans la **consommation des biens, services et marchandises** ont atteint 6 millions de francs. Les **intérêts passifs sont inférieurs** aux évaluations budgétaires (- 4 millions) grâce à un traitement dynamique de nos emprunts et à des taux encore très favorables durant les trois premiers trimestres de 1999.

Ce tableau est assombri par les quelque 21 millions de correctifs exigés par des pertes, défalcatons, remises, dont 12 millions environ de provisions sur des créances fiscales douteuses. Les informations sur ces charges supplémentaires nous ont malheureusement été communiquées très tard (mars 2000) par l'administration cantonale. Les **dédommagements à des collectivités publiques** (entreprises de transport, facture sociale, enseignement, participation au déficit de l'Etat de Vaud) atteignent 133,7 millions en dépassement de 1,4 % par rapport au budget.

La **progression des recettes fiscales** (+ 40 millions) est l'événement à souligner, mais à apprécier avec nuance. L'impôt sur les successions et donations (+ 23,3 millions) a quelque chose d'aléatoire, constituant en quelque sorte un "accident annuel", très favorable en 1999. Par contre, l'impôt sur le revenu (+ 6,2 millions) et la fortune (+ 4,9 millions) des personnes physiques, de même que l'augmentation de l'impôt sur les bénéficiaires des personnes morales (+ 10,1 millions) et des droits de mutation (+ 4,5 millions) constituent les éléments beaucoup plus solides d'un changement de tendance attendu depuis... 1994.

Les revenus provenant des contributions diverses stagnent ou sont même en légère diminution par rapport aux prévisions budgétaires (ventes d'énergie des SI - 1,7 %), c'est pour Lausanne une source de revenu importante qui retient toute l'attention de la Municipalité. Les dédommagements reçus des collectivités publiques (46,5 millions) sont également inférieurs (- 7,2 %) à ce qui était prévu.

Le bouclage des comptes 1999 représente ainsi une étape importante dans le retour progressif à un budget de fonctionnement équilibré. La Municipalité se plaît à relever que sa volonté d'assainir les finances communales, inscrite au programme de législature, se trouve illustrée et concrétisée par ces résultats qui seront probablement confirmés ces prochaines années si l'on parvient à bien maîtriser les coûts de fonctionnement et les dépenses d'investissement, tout en bénéficiant des effets de la reprise économique sur les recettes, fiscales notamment. La réapparition de l'inflation et la remontée du taux d'intérêt des emprunts constituent indiscutablement un risque, incontrôlable, de péjoration des conditions dans lesquelles s'effectue cet effort d'assainissement.

classification des charges et revenus par nature

	Comptes 1999	Budget 1999 + crédits sup- plémentaires	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
3 CHARGES	1 284 694 712,34	1 305 735 400	-21 040 687,66	-1,61
30 Charges de personnel	375 042 372,82	389 119 800	-14 077 427,18	-3,62
31 Biens, services et marchandises	307 569 574,99	313 709 600	-6 140 025,01	-1,96
32 Intérêts passifs	90 011 223,65	94 163 000	-4 151 776,35	-4,41
33 Amortissements	133 092 557,67	112 747 100	20 345 457,67	18,05
35 Dédommagements à des collectivités publiques	133 727 163,41	131 860 000	1 867 163,41	1,42
36 Subventions accordées	64 933 889,63	65 704 100	-770 210,37	-1,17
38 Attributions aux réserves	12 091 322,00	24 093 400	-12 002 078,00	-49,81
39 Imputations internes	168 226 608,17	174 338 400	-6 111 791,83	-3,51
4 REVENUS	1 246 955 766,99	1 242 583 500	4 372 266,99	0,35
40 Impôts	451 660 213,10	411 090 000	40 570 213,10	9,87
41 Patentes, concessions	2 904 006,45	3 523 000	-618 993,55	-17,57
42 Revenus des biens	54 683 263,09	53 809 100	874 163,09	1,62
43 Contributions diverses	500 180 212,64	512 046 800	-11 866 587,36	-2,32
44 Part aux recettes sans affectation	3 603 663,90	4 120 000	-516 336,10	-12,53
45 Dédommagements de collectivités publiques	46 497 827,08	50 086 600	-3 588 772,92	-7,17
46 Subventions acquises	1 794 001,85	1 061 800	732 201,85	68,96
48 Prélèvements sur les réserves	17 405 970,71	32 507 800	-15 101 829,29	-46,46
49 Imputations internes	168 226 608,17	174 338 400	-6 111 791,83	-3,51
RESULTAT				
Excédent de charges	37 738 945,35	63 151 900	-25 412 954,65	-40,24